AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C1441
FR0004031839-FS0565

27 septembre 2013

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CYBERGUN

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 26 septembre 2013, la société Dice-K.com International Limited[1] (7/F Hong Kong Trade Centre, 161-7 Des Vœux Road Central, Hong Kong, Chine) a déclaré avoir franchi en hausse, le 19 septembre 2013, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CYBERGUN et détenir 512 372 actions CYBERGUN représentant autant de droits de vote, soit 5,04% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions CYBERGUN sur le marché.

[1] Contrôlée par M. Daisuke Enomoto et Mme Kanako Enomoto.
[2] Sur la base d'un capital composé de 10 164 936 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.